

Assemblée Permanente du 13 juillet 2026

CR précédents de l'AP du 9 juin et de l'AG du 20 juin validés, aucune remarque

ACTUALITÉS DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Réda explicite un contact avec l'asso Nyota (repas solidaires de nourriture africaine) dans l'idée d'une utilisation de notre cuisine (officiellement en sous-location d'une des pièces de l'appart) et d'une vente dans le Remue à leur bénéfice – nous garderions le bénéfice bar. Le sujet a besoin d'être cadré car

- la question d'un public potentiellement alcoolisé en soirée est abordée, il faut voir quel(s) service(s) sont envisagés
- le fonctionnement actuel de la cuisine doit aussi être préservé, il ne faudrait pas faire fuir Thierry.

Les Rep Leg nouvellement élus ont débuté leurs réunions, le PV d'AG sera envoyé bientôt pour pouvoir gérer les comptes et officier pleinement !

POINTS DE VIE QUOTIDIENNE

L'arpentage de « Faire Justice » a été très apprécié, et l'atelier sera réitéré, très probablement avec Florence qui l'avait encadré, et en tout cas comptant sur Catherine qui la contactera.

Le forum des assos les 5 et 6 septembre doit être préparé : un stand de 9m², pas de nourriture, boissons non alcooliques autorisées. Avoir le bar mobile et implémenter ceux de nos ateliers les plus engageants serait cool, il faudrait aussi des flyers et en profiter pour réseauter avec d'autres assos. Des jeux de société, des scènes précaires, des lectures (poésie?) pourraient attirer de nouveaux usagers ! Le mardi folk pourrait jouer sur la scène. Mais il va falloir se mobiliser en plus grand nombre possible et on a pas vraiment de temps pour se préparer (vacances d'été) à commencer par envoyer un mail le plus tôt possible à nos bénévoles pour prévenir et demander un coup de main. On sait déjà que Gaël, Pierre, Réda, Aurélie, Jeff, et Eric sont mobilisés. Eric va contacter les représentants de nos différents ateliers pour les consulter en vue d'un travail commun, et Gaël va contacter les bénévoles

Héloïse était à l'AG du Roller Derby Stéphanois, qui plébiscite un partenariat avec le Remue à formaliser. L'idée d'un atelier récurrent au Remue et 3 événements dans l'année (quizz, films, et autres joyeusetés) est en vue, avec une convention à réaliser.

POINTS À DÉBATTRE

Un atelier d'écriture en collaboration avec l'asso « intention » avec deux séances d'écritures et mise en voix, puis une soirée de restitution est proposé, on demande à l'AP la validation de leur rémunération au chapeau. L'AP rappelle que les ateliers au Remue sont en principe tous gratuits, mais sous réserve de la notification du public en amont, la liberté du chapeau est acceptée.

Le conseil des commissions sera implémenté comme il en a été question précédemment : cette AP sera donc la seule AP de juillet, et nous repassons à une AP par mois. Et ce vendredi 24 juillet, en

lieu et place de l'AP se tiendra donc le conseil des commissions, à raison d'un par mois également.

On notera dans ses attributions génériques :

- La gestion des affaires courantes qui polluent l'AP

- Faciliter la communication interne, la diffusion des informations entre organes du Remue

- Faciliter l'émanation d'un projet commun, idéalement en faisant de la place pour cela en AP

On notera que le nom de la chose ne fait pas l'unanimité. Considérant que l'une de ses attributions est je cite « d'éviter à l'AP de se borner à gérer la merde » et ainsi le faire à sa place, d'aucuns ont proposés l'auguste titre de « grosse commission »

Sont posées les question de l'implication des ateliers réguliers dans cet outil, ainsi que celle de la date (le vendredi n'étant pas toujours idéal)

Le cas de A. n'a pas, malgré les efforts, pu être balayé vers cette commission. Piel rappelle à juste titre qu'une défaillance de cadre a déjà été faite avec A. : à son retour après cette histoire de verre d'eau, la commission de gestion des conflits devait le voir pour poser les choses : cela n'a pas été fait.

Il a été voté cependant que :

- A. est exclus jusqu'à septembre. Eric, Gaël et Pierre (idéalement) vont l'en informer et lui parler.

- Il va falloir en notifier les bénévoles bar, et trouver un moyen d'en favoriser l'implémentation : difficile de demander à un bénévole bar tout neuf d'appeler la police...

On notera qu'à l'avenir, l'AP ne sera plus le lieu pour ce genre de débats, même si beaucoup ont des choses à dire.

Avec les arguments de bénéfice net à l'ouverture, et de lieu-refuge pour certaines personnes, la question de l'ouverture du bar en août soulevée par Réda malgré un vote d'une AP passée (fermeture fin juillet, réouverture dernière semaine d'août) est acceptée de principe avec les réserves suivantes :

- il faut considérer l'impact implicite sur l'implication des bénévoles et les laisser souffler : ce n'est pas parce que personne ne les y oblige qu'ils ne vont pas se forcer à faire vivre le lieu, et il faut à tout prix leur éviter un épuisement.

- considérant ce fait, et en premier lieu les bénévoles gérant les organes impactés (communication, stock, bar...) Réda accepte de prendre la responsabilité de se charger de ce qui ne sera pas fait par ces bénévoles : la com sur les ouvertures, les clés, le bar en premier lieu.

- Nanar enverra un mail pour sonder l'avis des bénévoles sur la question.

Catherine souhaite réactiver la commission livre : une mise en contact avec au moins une autre personne intéressée par ce sujet sera faite.

Pour faciliter l'accès aux bénévoles et usagers ayant des horaires moins faciles que les nôtres, les nouveaux créneaux et horaires suivants ont été proposés et validés. Le café ouvrira de 16h à 21h en fonctionnement normal, hors autres ateliers ou soirées, avec

- un créneau de 16 h à 18h30

- un créneau de 18h30 à 21h